

APRÈS ART. 10

N° 20494

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 20494

présenté par

M. Vuilletet, Mme Pitollat, Mme Colboc, M. Buchou, M. Dunoyer, M. Mournet, Mme Rilhac,
M. Causse, M. Perrot, Mme Chandler et M. Mazars

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.